Conseil du 9 Octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 Octobre, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVY légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M HUMAIN Yannick, Maire.

Conseillers présents :
HUMAIN Yannick, TIRMARCHE Aurélie, RICHARD Dominique, AUGUSTE Loïc, ALIBERT Amandine, CAVENNES Perrine, DUVAL Albert, ANCELLIN Vincent, DUQUESNE Régine, BOROCH Céline, MAGNIER Coralie, BRASSELET Remy, HICTER Louis François, VENET Carole.

Conseiller absent : OLRY Olivier

Le Maire ouvre la séance à 20H30.

1. ***Le Conseil décide :***

☞ D'approuver le procès-verbal du 24 juillet et celui du 21 Août 2026.
☞ D'autoriser le Maire à émettre un titre de recettes de 164,34 € TTC correspondant au coût de remplacement du panneau de signalisation endommagé rue de Picardie.
☞ D'approuver la création de deux postes d'agents recenseurs pour assurer le recensement de la population en janvier 2027.
☞ De valider le rapport BCM Foudre relatif aux diverses interventions d'entretien et de réparations à l'église de Savy.
☞ De valider le devis des pompes funèbres Sanguinette pour la création de 3 nouvelles cavurnes et d'un caveau de 2 places d'attente au cimetière
☞ D'approuver les décisions modificatives concernant le budget principal
☞ D'approuver la décision modificative concernant le budget service des eaux
☞ D'autoriser le Maire à modifier l'acte de création de la régie communale afin d'actualiser les modalités de paiement et l'avis conforme du comptable public.
☞ De modifier le règlement intérieur concernant la salle polyvalente « Claudine Bardiaux »
☞ De modifier le règlement intérieur concernant la cantine et le périscolaire
☞ De valider le devis pour la remise en état des bouches incendies de la commune pour un montant de 8941.71€ HT.
☞ Autorise le Maire à facturer la revente d'énergie pour un montant de 10791.87€.

2. ***Le Maire informe le conseil :***

☞ Que lors de la réunion de l'association Savy Animation, deux bénévoles se sont proposés pour étudier et fabriquer des panneaux de communication.
☞ Que la commune est en réflexion pour l'achat d'un radar pédagogique avec enregistrement des données.
☞ Des résultats de la consultation citoyenne, faites lors du précédent mandat, sur la réduction de la vitesse et rappelle la nécessité de poursuivre les réflexions sur les aménagements de sécurité des voies communales.
☞ Que la commune est retenue par EDF pour le remboursement des refroidisseurs (2791.169 € TTC).
☞ Que toute concertation, ou recueil d'avis des habitants, doit être fait par la mairie avec l'accord du Maire.
☞ Que tous sujets débattus à un conseil ne sera pas remis à l'ordre du jour aux conseils suivants.
☞ Que lorsqu'un élu demande un rajout sur l'ordre du jour, il faut qu'il soit présent au conseil.
☞ Qu'il n'est pas possible de prévoir les dates de conseil et de les annualiser.
☞ Début de la réfection des trottoirs rue de la Corderie prévu fin octobre.

☞ *Réunion du groupe de travail « travaux » le 20/10/2026 à 20h30.*
☞ *Réunion du groupe de travail « service d'eau » le 27/10/2026 à 20h.*
☞ *L'inauguration du composteur le 6 novembre à 16h30.*
☞ *Qu'afin de réduire les coûts d'environ 40%, la commune s'associe à Francilly, Holnon et Roupy pour la location d'une nacelle destinée à l'installation des décorations de Noël.*
☞ *Sur la mutualisation du transport en bus avec les villages de Francilly et Holnon pour le cycle piscine de l'école afin de permettre d'optimiser les coûts.*
☞ *De la mise en place d'un créneau de gym douce à destination des aînés, à la salle polyvalente « Claudine Bardiaux » à compter du mercredi 4 novembre, géré par l'association Asptt Omnisports.*
☞ *De l'installation des décorations de Noël le 2 et 3 décembre.*

Le Maire lève la séance à 22h17.

Le maire
HUMAIN Yannick

MAIRIE DE SAVY (AISNE)

Le Secrétaire
TIRMARCHE Aurélie

MAIRIE DE SAVY 02590 (AISNE)